

**20211130\_DL\_05**

**OBJET :**

Création d'un nouveau budget annexe pour 2022

**Date de convocation :**

25 octobre 2021

**Date de séance :**

**30 novembre 2021**

**Date d'affichage :**

15 décembre 2021

**Membres en exercice :** 46

**Membres présents :** 22

**Membres votants :** 32

*Séance en présentiel et visioconférence*

*Règles de fonctionnement selon la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire*

**ABSENTS :** cf. PVS

**Adoptée à la majorité absolue**

**Jours et heures d'ouverture du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30  
et  
de 14h00 à 17h30

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un, le 30 novembre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. VARLET Philippe, Président du syndicat mixte Somme Numérique.

**Etaient présents :**

M. BEAUMONT Joël, M. BODIOU Thierry, M. BLOCKLET Patrick, Mme. DE WAZIERS Isabelle, M. DE MONCLIN Arnaud, M. DEFRANCE Hervé, M. DELFOSSE Jean-Philippe, M. FOURNIER Jean-Michel, M. FRION Fabrice, M. GORRIEZ Jean, M. JACOB Claude, M. LEFEBVRE Julien, Mme LHOMME Brigitte, M. MASSET Jacques, M. PARSIS Laurent, M. PAYEN Jean-Dominique, M. PENAUD Guy, Mme. POUPART Patricia, M. SAINTYVVES Bruno, M. THUEUX Jacky, M. VARLET Philippe, M. WALIGORA Jean-Luc

**Secrétaire de séance :** M. PARSIS Laurent

**Pouvoirs :**

Madame MAILLE-BARBARE Françoise donne pouvoir à Monsieur VARLET Philippe

Madame ROY Mathilde donne pouvoir à Monsieur PARSIS Laurent

Monsieur LECOMTE Frédéric donne pouvoir à Monsieur PAYEN Jean-Dominique

Monsieur GEST Alain donne pouvoir à Monsieur PENAUD Guy

Monsieur DECLE Paul-Éric donne pouvoir à Monsieur DELFOSSE Jean-Philippe

Monsieur JACQUES Laurent donne pouvoir à Monsieur SAINTYVES Bruno

Monsieur MAROTTE Philippe donne pouvoir à Monsieur BEAUMONT Joël

Monsieur DESCHAMPS-DERCHEUX Thierry donne pouvoir à Monsieur DEFRANCE Hervé

Monsieur DEBEUGNY François donne pouvoir à Monsieur FOURNIER Jean-Michel

Monsieur HECQUET James donne pouvoir à Monsieur THUEUX Jacky

Eu égard aux différentes attributions du Syndicat mixte Somme numérique concernant à la fois le déploiement du réseau et le centre de service numérique, il apparaît pertinent d'individualiser les différentes activités du syndicat au sein de deux budgets annexes, afin de faciliter la lisibilité budgétaire et permettre une meilleure transparence budgétaire.

### LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu la loi n°94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités territoriales ;

**Considérant** la nécessité de créer un nouveau budget annexe pour prendre en considération les activités liés au centre de services numériques et son Datacenter associé.

**Considérant** que ce budget sera tenu selon les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux et sera assujetti à la TVA.

**Considérant** qu'en vertu du principe d'unité budgétaire, le budget principal et les budgets annexes doivent être votés au cours d'une seule et même séance par la même instance

### DECIDE

**ARTICLE 1** : De créer un budget annexe intitulé « Centre de services numériques ».

**Article 2** : D'indiquer que l'objet du budget est la prise en considération des activités liées au centre de services numériques.

**ARTICLE 3** : De définir l'instruction budgétaire et comptable M4 comme nomenclature utilisée.

**ARTICLE 4** : D'arrêter le premier exercice comptable du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

**ARTICLE 5** : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le Président de Somme Numérique  
Certifie que ce document a été

Transmis le 01 DEC. 2021



à la Préfecture de la Somme  
au titre du Contrôle de Légalité